

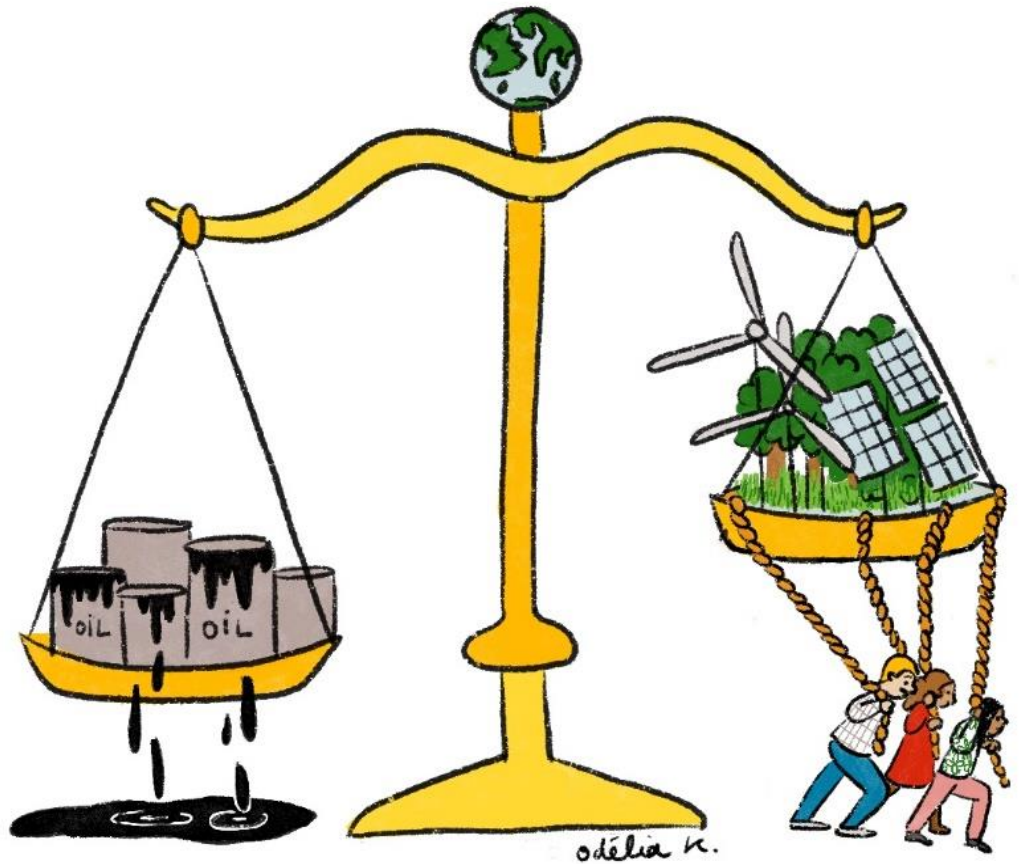
WEBINAIRE

ÉNERGIE

24 JANVIER 2023
14H00 - 17H00 (CET)

Évènement bilingue
(français / anglais) avec
interprétation simultanée

Inscription obligatoire
<https://cutt.ly/yM1zaQA>



Illustration, Odélie Kammoum

Il s'agit du second webinaire d'une série prévue tout au long de l'année 2023 pour célébrer le 150^{ème} anniversaire de l'Association de droit international (ADI).

Ce webinaire discutera du Livre Blanc consacré à l'Énergie. Il sera l'occasion d'analyser le cadre juridique international et d'appréhender les défis auxquels nous faisons face.

Le Livre Blanc est disponible ici : <https://www.ilaparis2023.org/livres-blancs/lenergie/>

Présidence : **Vincente Lopez-Ibor Mayor**, Ancien Commissaire National de l'Énergie d'Espagne, Avocat, Professeur

Introduction : **Urban Rusnak**, Ancien Secrétaire général, Charte de l'Énergie

Oratrices et Orateurs

Catherine Banet, Professeur, Université d'Oslo

Béatrice Castellane, Avocat, Paris

Alexandra Harrington, Maître de Conférences, Lancaster University

Luis Moreno, Avocat, Colombie

Victoria Nalule, Expert et Consultante en matière d'énergie

Christophe Seraglini, Professeur, Avocat, Paris

Masako Takahata, Directeur juridique, IDI Infrastructures, Inc

Présidence



Vincente Lopez-Ibor Mayor (Espagne) est né à Madrid. Il est docteur en droit et diplômé de la Harvard Business School et de l'IESE. Il est l'un des principaux experts internationaux en matière d'énergie propre et de réglementation. Il est président de l'EFELA (Fédération européenne des associations de droit de l'énergie), président de l'AEDEN (Association espagnole de droit de l'énergie) et membre du conseil de l'ASIDE (Association latino-américaine de droit de l'énergie). Il est également président exécutif de Estudio Jurídico Internacional (EJI) López-Ibor Mayor, cabinet spécialisé en droit de l'énergie et de l'économie publique.

Il est membre du Conseil consultatif de Planet First Partners et membre du Conseil consultatif de l'Institut universitaire royal d'études européennes de l'Université CEU San Pablo.

Il est également ancien conseiller spécial du commissaire européen chargé des transports et de l'énergie. Ancien commissaire de la Commission nationale du système électrique et commissaire de la Commission nationale de l'énergie en Espagne, et cofondateur du Conseil des régulateurs européens de l'énergie (CEER). Il a également cofondé Lightsource Energy Renewables Ltd. (actuellement Lightsource BP) et a été président de cette société jusqu'en 2015, date à laquelle elle est passée du statut de start-up à celui d'une des principales sociétés d'énergie solaire en Europe.

Introduction

Ambassador Urban Rusnak (Slovaquie) est un diplomate slovaque et travaille actuellement en tant que coordinateur du Slovak MFaEA.

De 2012 à 2021, il a occupé le poste de secrétaire général de la Charte internationale de l'énergie. Le Dr Rusnák concentrait ses efforts sur l'expansion et la modernisation de l'Organisation. Depuis 2019, il soutenait les négociations sur la modernisation du traité sur la Charte de l'énergie (conclu en 2022). Dans sa carrière antérieure, il a été chef du projet de sécurité énergétique extérieure de la Slovaquie (2009-2011), ambassadeur slovaque en Ukraine (2005-2009), chef de la division de l'analyse politique (2003-2005), chef adjoint de l'ambassade à Ankara (1994-1998) et chargé de mission pour l'Asie centrale et le Caucase (1993-1994). En tant que premier directeur exécutif du Fonds international de Visegrad, il a fondé son siège à Bratislava (2000-2003). Le Dr Rusnák a également été directeur de l'Institut slovaque d'études internationales et rédacteur en chef de la revue *International Issues* (1999-2000). Sa carrière diplomatique a débuté en 1992 au ministère fédéral des affaires étrangères de la République fédérale tchèque et slovaque.

Il est diplômé de l'Institut du pétrole et du gaz de Moscou (1990) et a obtenu son doctorat à l'université d'Ankara (1998). M. Rusnák est également titulaire d'un doctorat en sciences humaines de l'Université slave de Kiev (2009). Actuellement, il conseille l'Académie diplomatique de Bruxelles à la Vrije Universiteit Brussels sur la diplomatie de la transition énergétique. Il est également chercheur honoraire à l'université de Dundee.



Oratrices et Orateurs



Catherine Banet (France) est professeur de droit de l'énergie à l'Université d'Oslo et membre de l'Institut scandinave de droit maritime où elle gère le département de droit de l'énergie et des ressources.

Ses activités de recherche juridique portent sur la conception du marché de l'énergie, la réglementation des infrastructures de transport de l'énergie, les énergies renouvelables (notamment l'éolien offshore), les régimes de soutien et les modèles de financement alternatifs, les mesures d'atténuation du changement climatique (notamment le captage et le stockage du carbone (CSC)) ainsi que la réglementation de l'hydrogène. Catherine a une expérience du droit privé (Norvège, France), de la Commission européenne (DG ENV), de la mission diplomatique américaine et du monde universitaire. Elle est l'une des quatre directeurs académiques du programme professionnel LL.M. North Sea Energy Law Partnership (NSELP). Elle est également membre du groupe consultatif académique de la section du droit de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures de l'IBA et présidente du conseil d'administration de l'Association norvégienne du droit de l'énergie. Elle est aussi chargée de recherche au Centre on Regulation in Europe (CERRE).

Béatrice Castellane (France) est la fondatrice du cabinet « Castellane Arbitrage » (« Cabinet Castellane Avocats », cabinet d'avocats familiale créé à l'origine en 1954), inscrite comme avocat d'affaires (Barreau de Paris 1983), ancienne membre élue du Conseil de l'Ordre de Paris (2004-2007).

Béatrice Castellane est arbitre international depuis 2008. Elle a été le conseil d'entreprises françaises et étrangères dans des affaires commerciales et d'investissement. Elle intervient actuellement en tant qu'arbitre dans des affaires relatives à la construction, aux mines et matières premières, aux télécommunications, à l'énergie, à l'aviation, aux affaires maritimes, à l'agriculture et aux litiges généraux en matière de commerce et d'investissement. Active dans des affaires contentieuses survenant en Europe, en Afrique, en Asie et aux États-Unis, Béatrice est membre des panels d'arbitres de la CCI, du CEPANI, de l'ASA, du CARO/OHADAC, du HKIAC, de la CCJA de l'OHADA, du CRCICA, du DELOS et du KLRCA et arbitre également dans des arbitrages *ad hoc*, notamment selon les règles de l'UNICTRAL. Au 31 décembre 2021, elle est intervenue comme conseil ou arbitre dans plus de 100 dossiers dont 20 arbitrages internationaux en tant qu'arbitre unique ou président du tribunal arbitral. Béatrice est Présidente de la branche Arbitrage & ADR de la Société de Législation Comparée (SLC) et Présidente d'honneur de la section française de la Franco-British Lawyers Society. Autres expériences internationales : activités professionnelles/personnelles dans 67 pays (6 continents).





Alexandra Harrington (États-Unis) est maître de Conférences en droit (environnement) à la faculté de droit de l'Université de Lancaster et présidente du groupe de travail de l'accord sur la pollution plastique de la Commission mondiale du droit de l'environnement de l'UICN. Elle a occupé deux mandats Fulbright au Canada, à la Balsillie School of International Affairs en se concentrant sur les questions de gouvernance mondiale, notamment en occupant la Chaire de recherche Fulbright Canada 2018 - 2019 en gouvernance mondiale. Elle est directrice des études de la branche colombienne de l'Association de droit international, conseillère juridique internationale, membre du comité des transitions justes de l'Université de Silésie et siège au comité de rédaction de multiples publications universitaires.

Mme Harrington est l'auteur et la co-éditrice de plusieurs ouvrages, dont *International Organizations and the Law*, *International Law and Global Governance : Treaty Regimes and Sustainable Development Goals Interpretation*, *Just Transitions and the Future of Law and Regulation*, ainsi que de plusieurs monographies à paraître sur l'équité intergénérationnelle, la justice transitionnelle, la gouvernance des organisations internationales et les transitions justes. Elle conseille régulièrement des organisations internationales et des gouvernements sur des questions juridiques liées au changement climatique, aux problèmes de gouvernance, au droit de l'environnement, au développement durable et au droit international des droits de l'homme. Elle est titulaire d'un doctorat en droit civil (Faculté de droit de l'Université McGill), en plus d'un JD, d'un LL.M. et d'un BA en politique et en histoire.

Luis Ferney Moreno (Colombia) est un avocat de l'Universidad Externado de Colombia. Docteur en droit de l'Université de Louvain (Belgique), titulaire d'un Master en droit économique de l'Université de Louvain (Belgique), spécialiste en fiscalité de l'Université des Andes (Colombie) il a également suivi des études en réglementation des services publics à l'Université de Floride (États-Unis).

Associé fondateur du cabinet Moreno Servicios Legales, Luis Moreno est également membre du conseil d'administration de l'Association ibéro-américaine de régulation (ASIER), membre du Forum ibéro-américain de droit administratif (FIDA) et membre de l'Association ibéro-américaine de droit de l'énergie (ASIDE).



Victoria Nalule (Ouganda) est une avocate et une experte en énergie et en exploitation minière avec une vaste expérience de travail sur divers projets dans les différentes parties du globe. Elle est titulaire d'un doctorat en droit international et politique de l'énergie (Dundee, Royaume-Uni). Victoria est la fondatrice d'une ONG caritative, l'African Energy and Minerals Management Initiative.

Elle est PDG et consultante principale de Nalule Energy & Minerals Consultants. Elle est également chargée de cours en droit de l'énergie et des ressources naturelles à l'Université de Bradford, au Royaume-Uni.

Victoria est passionnée par l'arbitrage et la résolution des litiges dans le domaine de l'énergie. À ce titre, elle est arbitre en matière d'énergie auprès de l'Energy Disputes Arbitration Center (EDAC), en Turquie. Elle est membre du comité de l'International Law Association (ILA) et de l'Access for Women in Energy.

Victoria est aussi auteur et a publié de nombreux ouvrages sur des sujets liés au pétrole, au gaz, aux énergies renouvelables, au changement climatique, aux mines et à l'arbitrage international. Ses cinq derniers ouvrages portent sur l'énergie, l'exploitation minière, l'accès aux terres et les industries extractives, l'arbitrage en matière d'énergie et la négociation dans les industries extractives.

Christophe Seraglini (France) *Avocat à la Cour* et partenaire de Freshfields Bruckhaus Deringer au sein du pôle d'arbitrage international. Christophe Seraglini a une expérience particulière dans les secteurs de l'énergie, de l'ingénierie et de la construction, de l'environnement, de la haute technologie, de la vente de marchandises, des coentreprises, de la coopération industrielle et de l'après-vente.

Il a également une expérience considérable dans le traitement des litiges internationaux en matière d'investissement, à la fois en tant que conseil et arbitre, sous les auspices de la CCI, du CIRDI et dans le cadre de procédures d'arbitrage internationales *ad hoc*.

Parallèlement, Christophe Seraglini est professeur de droit à l'Université Paris Sud - Paris Saclay où il enseigne l'arbitrage international, le droit international privé, le droit des contrats internationaux et les transactions commerciales internationales.

Il est également membre de nombreuses institutions telles que l'Académie de l'arbitrage (Secrétaire général), le Comité français de l'arbitrage, le Comité français de droit international privé, le Comité du droit de l'arbitrage de l'Association de droit international (représentant français), le Conseil académique de l'ITA, IAI, ICCA, IBA, le Comité de rédaction (comité) des Cahiers de l'arbitrage (Revue d'arbitrage international de Paris) et le Conseil scientifique de « La Semaine Juridique - Édition Entreprises » (LexisNexis).

Christophe est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles concernant l'arbitrage, dont *Droit de l'arbitrage*, Domat Montchrestien, avec J. Ortscheidt, Deuxième édition 2019, Prix du Cercle Montesquieu pour la première édition (2013) et du chapitre sur « L'arbitrage international », dans *Traité de droit du commerce international*, J. Béguin, M. Menjuq et alii, Litec, Troisième édition 2019.



Masako Takahata (Japon), est Directrice juridique générale chez Industrial Decisions, Inc (IDI). Elle supervise une grande variété de questions pour l'IDI, notamment l'arbitrage, les litiges, l'emploi, les fusions et acquisitions, la gestion des risques et les enquêtes internes. Avant de rejoindre l'IDI, elle a été directrice juridique d'Eurus Energy Holdings où elle a géré diverses questions dans le secteur de l'énergie, notamment le règlement des différends entre investisseurs et États, la conformité et les activités de lobbying en tant que membre principal de la Japan Wind Power Association. Auparavant, elle a été directrice et conseillère principale à la Deutsche Bank Group. Inscrite à la Fédération japonaise du barreau (JFBA), elle est vice-présidente du comité international de l'association du barreau de Daini-Tokyo, membre du comité des relations internationales de la JFBA et agent de liaison du forum des avocats d'entreprise de l'Association internationale du barreau. Elle est membre du Conseil des utilisateurs du SIAC et du Conseil consultatif du JIDRC et le ministre de la Justice du Japon l'a nommée membre du Comité d'arbitrage du Conseil législatif.